

Communiqué de Presse

En grève et en convergence du 5 au 12 décembre

“Feignasses”, “tires - au - flanc” et “bureaucrates” sont les quolibets dont usent les politiques au sujet des fonctionnaires. Des médias de masse au gouvernement, tout est fait pour diffuser et perpétuer ces représentations erronées dans l’opinion publique afin de légitimer les coupes budgétaires et la casse de leurs missions.

Jamais, en l’espace d’un peu plus d’une mandature, un président aura tant oeuvré contre les travailleurs et les travailleuses de son pays : des ordonnances de 2017 à la réforme des retraites en passant par la multiplication de l’article 49.3, la politique néo-libérale de Macron s’impose avec force dans les lieux de travail.

Malgré des bénéfiques records et sous des motifs tout aussi fallacieux, les plans de licenciements dans l’industrie se multiplient, tout comme la fermeture des services publics de proximité, ainsi que le démantèlement du FRET SNCF dont la conséquence directe sera d’affaiblir le transport de marchandises ferroviaires au profit de nombreux camions.

A ces annonces s’ajoutent, pour chaque foyer, la hausse cumulée de l’ensemble des prix à la consommation : +13,6 % entre janvier 2022 et mai 2024, sans jamais que les salaires et les minimas sociaux n’augmentent et les récentes déclarations sur la fin des subventions allouées aux associations locales.

Face à ces attaques, les syndicats Solidaires Fonction publique de Loire-Atlantique appellent à la grève du 5 décembre 2024 et appellent l’ensemble des secteurs à construire la mobilisation dans les entreprises, les associations et les administrations pour converger les 11 et 12 décembre prochains aux côtés des agent-es du rail jusqu’à obtention des revendications.

- Abandon du projet de budget d’austérité de 2025
- Augmentation des salaires, pensions et minimas sociaux.
- Abandon des projets de loi Kasbarian et Guérini sur la fonction publique et recrutement massif pour les services publics.
- Abandon du processus de privatisation et démantèlement du FRET ferroviaire.
- Interdiction de licenciements dans les entreprises qui font des bénéfiques.